

Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le 14/08/2024

ID : 074-217400704-20240814-D2024-187-ARRETE



**COMMUNE DE CHENS SUR LEMAN
HAUTE SAVOIE**



**Mairie de CHENS SUR LEMAN
1127 rue du Léman
74 140 CHENS SUR LEMAN**

ARRETE PORTANT INTERDICTION DE BAINNADE A TOUGUES N° 187/2024

Le Maire de la commune de CHENS SUR LEMAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2212-1, L2212-2, L2212-3 et L2213-23 ;

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L 1311-1, L 1311-2, L 1332-3, L 1332-4 et les articles D 1332-14 et suivants relatifs aux normes d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines et baignades ;

Considérant les résultats non conformes des analyses du contrôle sanitaire du 12 août 2024 ;

Considérant la nécessité de garantir la salubrité des baignades et de préserver la santé des baigneurs ;

Sur proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes - délégation départementale de Haute-Savoie en date du 14 août 2024,

ARRETE

Article 1 : La pratique de la baignade est interdite sur la plage de Tougues à compter de ce jour et ce, jusqu'à ce que le contrôle sanitaire pratiqué par l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes présente des résultats conformes aux dispositions du Code de la Santé Publique.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché à la mairie ainsi que sur la plage de Tougues accompagné des résultats des contrôles de la qualité des eaux de baignade.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie et à Monsieur le Délégué Territorial de Haute-Savoie de l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes.

Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Publié le 14/08/2024

ID : 074-217400704-20240814-D2024



Article 4 : Madame le Maire, Madame le secrétaire de mairie et les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Fait à Chens sur Léman, le 14 août 2024,

Le Maire,

Pascale MORIAUD

